

L'état de la situation

*Points de référence pour les cibles du plan pour l'éducation
Les enfants au premier plan - 2007*



Ministère de l'Éducation

New  Nouveau
Brunswick

L'état de la situation

*Points de référence pour les cibles du plan pour l'éducation
Les enfants au premier plan - 2007*



Ministère de l'Éducation

New  Nouveau
Brunswick

*L'état de la situation - Points de référence pour les cibles du plan pour l'éducation
Les enfants au premier plan - 2007*

Publié par :
Ministère de l'Éducation
C. P. 6000
Fredericton NB E3B 5H1
CANADA

ISBN : 978-1-55471-066-9

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Message du ministre de l'Éducation



Je suis très heureux de vous présenter **L'état de la situation**, un document qui présente les points de référence pour les cibles du plan pour l'éducation **Les enfants au premier plan**.

Les enfants au premier plan est notre ambitieux plan quinquennal pour améliorer l'apprentissage et le rendement scolaire des élèves. Il est fondé sur notre conviction que nous pouvons faire de notre système d'éducation le meilleur au Canada, un objectif intégral de notre quête vers l'autosuffisance.

Pour atteindre le premier rang, nous devons pouvoir mesurer nos progrès par rapport à une série d'indicateurs de rendement qui sont importants aux yeux des Néo-Brunswickois. En plus d'obtenir de bons résultats scolaires, nos enfants doivent aussi savoir résoudre les problèmes de façon créative, avoir un sens de l'éthique et être des citoyens bien informés. Nos enfants doivent comprendre le monde qui les entoure et s'engager dans leur milieu. Ils doivent aussi disposer des compétences nécessaires pour trouver un travail gratifiant dans un Nouveau-Brunswick autosuffisant.

Afin de créer une mobilisation soutenue envers ces objectifs, le système scolaire doit informer les Néo-Brunswickois des progrès réalisés. Ces points de référence et nos rapports de progrès annuels nous permettront de célébrer et de partager nos succès collectifs ainsi que de cibler les domaines à améliorer. Faire rapport sur les succès et les domaines à améliorer nous aidera à garantir un système responsable.

Nous avons consacré beaucoup d'énergie à la littératie en début de scolarité et nous constatons déjà des améliorations. Cependant, il nous reste encore beaucoup à faire pour atteindre nos cibles.

Les enfants au premier plan comporte des mesures et des échéances ambitieuses qui requièrent l'appui de l'ensemble des Néo-Brunswickois. Tous les parents savent à quel point les enfants grandissent rapidement. Nous devons donc nous engager dès maintenant à mettre en œuvre les mesures du plan si nous voulons atteindre notre but. Nous espérons que la vision de du plan ainsi que les besoins de nos enfants motiveront tous les citoyens à agir collectivement. Ainsi, nous nous rapprocherons de notre objectif d'autosuffisance.

Le ministre de l'Éducation,

Kelly Lamrock
Décembre 2007

Table des matières

Un cadre pour faire rapport	6
Cibles	7
Investissements dans le système scolaire.....	8
Nos engagements	10
1. Bien préparer l'enfant à l'école	11
Cibles et points de référence	11
Mesures prises	12
2. Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences	13
Cibles et points de référence (de la 1 ^{re} à la 5 ^e année).....	13
Cibles et points de référence (de la 6 ^e à la 12 ^e année).....	17
Mesures prises	23
3. Éveiller la passion d'apprendre	24
Cibles et points de référence	24
Mesures prises	27
4. Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement	28
Cibles et points de référence	28
Mesures prises	29
5. Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire	30
Cibles et points de référence	30
Mesures prises	31
6. Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu	32
Cibles et points de référence	32
Mesures prises	32
7. Développer une forte identité culturelle et linguistique	33
Cibles et points de référence	33
Mesures prises	35
8. Créer des milieux scolaires sains et sécuritaires	36
Cibles et points de référence	36
Mesures prises	38
Reddition de comptes	39
Un regard vers l'avenir	40
Ressources	42

Afin de faciliter la lecture du présent document, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

La mission de l'éducation publique

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

Vision

Faire de notre système d'éducation publique le meilleur au pays.

Nos trois buts fondamentaux

- 1. Au moment où ils entreront en maternelle, nos enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire.*
- 2. À la fin de la 5^e année, nos enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques.*
- 3. Avant la fin de leurs études secondaires, nos enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.*

Un cadre pour faire rapport

Lorsque nous avons entrepris de faire de notre système scolaire le meilleur au Canada, nous savions que ce serait un énorme défi à relever. Nous savions également qu'un système d'éducation est souvent évalué en fonction seulement des résultats des élèves aux examens.

Éducateurs, parents, collectivités, gens d'affaires, tous veulent que les élèves acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans la vie. Nous souhaitons que nos enfants réussissent à l'école, qu'ils soient capables de lire, d'écrire et de compter. Cela est une évidence. Mais nous voulons plus que cela. Nous voulons que nos enfants aient une vie équilibrée, qu'ils se fassent des amis, qu'ils soient actifs, qu'ils soient de bons citoyens, qu'ils participent à la vie scolaire, qu'ils fassent preuve d'esprit critique et qu'ils soient préparés au monde qui les attend à la sortie de l'école.

Nous pensons que si nous pouvons aider nos enfants à accomplir tout cela, notre système aura rempli son rôle tout en étant pleinement responsable de sa gestion.

Le nouveau plan pour l'éducation ***Les enfants au premier plan*** a été publié plus tôt cette année. Il comprend 142 mesures et 23 cibles (voir la page suivante) à atteindre d'ici 2013. Ce document a pour but de présenter l'état du système scolaire par rapport à différents indicateurs de succès. Dès l'an prochain, nous ferons rapport annuellement sur les progrès accomplis.

Les pages suivantes présentent des données de référence pour la majorité des 23 cibles. Nous avons en grande partie utilisé les données concernant l'année scolaire 2006-2007 qui vient de s'achever. Pour certaines cibles, plus précisément pour les comparaisons nationales et internationales, les données sont un peu plus anciennes. Pour d'autres cibles, les renseignements ne sont pas encore disponibles et nous allons mettre en place de nouveaux mécanismes de collecte de données cette année.

Lorsque cela était possible, nous avons fourni des renseignements tant au niveau provincial qu'au niveau du district. Cependant, ce document ne doit pas être considéré comme un classement des districts scolaires. Il s'agit plutôt d'un moyen d'assurer une certaine transparence et de respecter nos engagements en matière de reddition de comptes. Afin d'y parvenir, nous comptons sur les districts scolaires pour rendre compte des résultats obtenus dans leurs écoles respectives.

Engagements du plan Les enfants au premier plan

Cibles

1. Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.	1
2. Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.	1
3. 90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme <i>Je suis prêt pour l'école</i> .	1
4. 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
5. 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
6. 85 % des élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences.	2
7. Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.	2
8. 70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.	7
9. Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.	2
10. Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada, et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtiennent un diplôme d'études postsecondaires.	3
11. Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.	3
12. Les élèves des Premières Nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.	7
13. 90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.	3
14. Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.	8
15. Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.	6
16. Un pourcentage croissant des élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau-Brunswick.	8
17. 90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.	5
18. 80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures de remédiation sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.	5
19. Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.	8
20. 90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.	4
21. 90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de prendre des cours de métier ou d'art, ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.	3
22. Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du <i>Fonds d'innovation en apprentissage</i> ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.	4
23. Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.	5

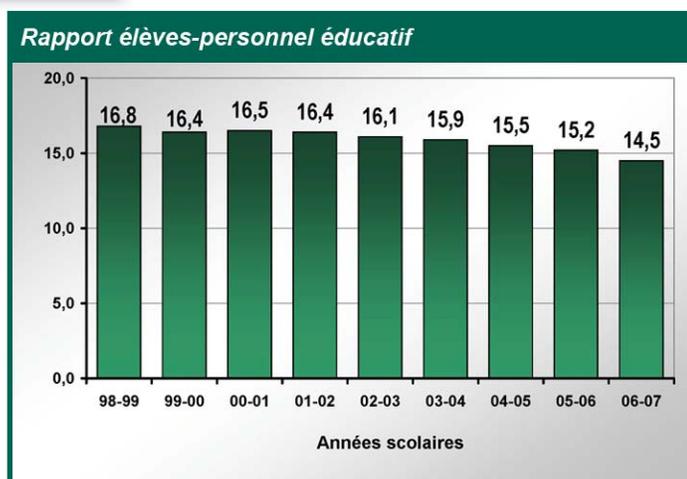
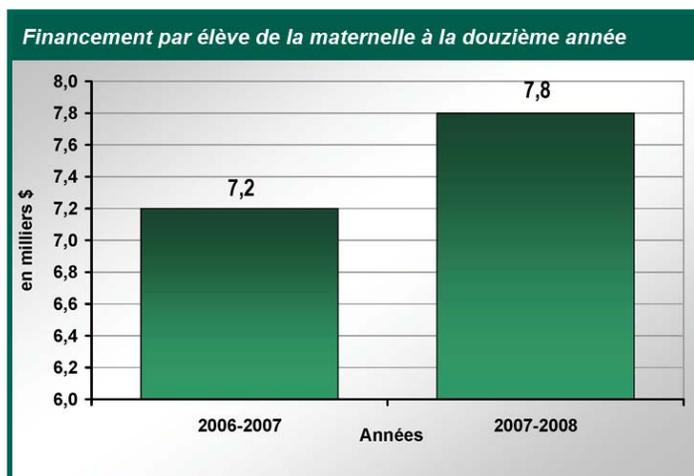
Investissements dans le système scolaire

Si nous voulons obtenir des résultats en matière d'éducation, il nous faut investir.

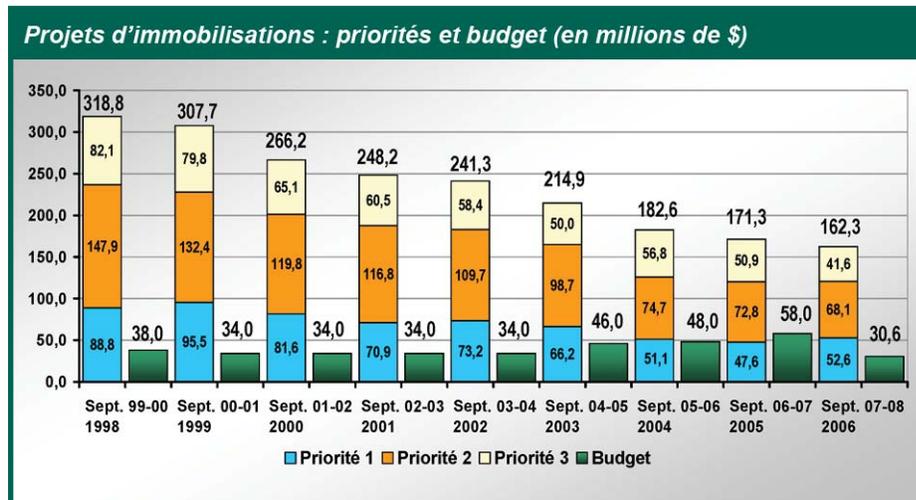
Pour l'année qui vient de s'achever (2006-2007), le budget de fonctionnement du système scolaire public était de 817,7 millions de dollars. Pour l'année en cours, cette somme atteint 864 millions de dollars, ce qui représente le plus important investissement jamais réalisé. Cette somme porte le financement moyen par élève à 7 802 \$, comparativement à 4 881 \$ en 1998-1999.

Bien que l'augmentation du financement pour les salles de classe est une priorité pour l'année en cours, un investissement de 30,6 millions de dollars a également été accordé au budget d'immobilisations. Cet investissement permettra de financer 99 projets de construction, de rénovation et d'amélioration d'écoles partout dans la province.

Plus de 99 % du budget de l'éducation sert à appuyer l'apprentissage en salle de classe. En 2007-2008, malgré la diminution soutenue du nombre d'élèves, 318 postes d'enseignant ont été ajoutés au système, mettant ainsi plus d'enseignants en contact direct avec les élèves. L'investissement permanent dans les postes d'enseignant a un effet positif sur le rapport élèves-personnel éducatif qui est passé à 14,5. Ce rapport était de 16,8 en 1998-1999.



Le tableau ci-dessous montre que beaucoup reste à faire malgré les nombreux projets d'immobilisations urgents qui ont été entrepris. Le Ministère continuera à collaborer avec les conseils d'éducation de district et le personnel des districts scolaires afin de déterminer quels sont les besoins ainsi que leur ordre de priorité.



Priorité 1 (urgent et important), priorité 2 (très important, mais non urgent), priorité 3 (important, mais non urgent). Requêtes pour le budget d'immobilisations établies par les conseils d'éducation de district et le personnel des districts ainsi que le budget d'immobilisations alloué.

Nos engagements

1. Bien préparer l'enfant à l'école	Des apprentissages réussis au cours de la petite enfance préparent l'enfant à réussir à l'école et dans la vie. Les enfants au premier plan met l'accent sur la mise en place d'éléments clés pour améliorer la préparation à l'entrée à l'école et assurer une transition réussie entre le foyer et l'école.
2. Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences	La lecture, l'écriture et les notions de base en mathématiques et en sciences constituent les clés pour apprendre. Nous établirons des normes élevées de manière à ce que les élèves aient maîtrisé ces habiletés à la fin de la 5 ^e année et les améliorent tout au long de leur parcours scolaire. Nous mettrons l'accent sur des interventions efficaces en bas âge pour aider les élèves en difficulté et stimuler les élèves doués. Les écoles qui excellent en ce domaine seront appelées à jouer un rôle de chef de file, et les écoles qui ont de la difficulté recevront de l'aide pour améliorer leurs résultats. Par ailleurs, la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants constituent une pierre angulaire de nos efforts d'amélioration du système scolaire.
3. Éveiller la passion d'apprendre	L'enfant est plus motivé à lire, à écrire et à résoudre des problèmes lorsque la matière l'intéresse. Cela est particulièrement le cas à l'adolescence où il faut miser sur des activités éducatives pratiques liées aux champs d'intérêt de l'élève plutôt que sur une assimilation passive de connaissances. Les enfants au premier plan offrira aux enfants l'orientation et les options qui leur permettront de découvrir leurs forces et leurs passions. En outre, les enseignants bénéficieront de la souplesse, des ressources et de la technologie pour permettre aux élèves de progresser en fonction de leurs champs d'intérêt.
4. Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement	Le Nouveau-Brunswick a la chance de pouvoir compter sur des enseignants qualifiés, passionnés et talentueux. Les enseignants qui ont de bonnes idées devraient pouvoir obtenir un appui rapide pour les mettre à l'essai et partager les résultats. Les enfants au premier plan vise à donner aux enseignants et aux directions d'école les outils pour améliorer notre système scolaire.
5. Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire	Le Nouveau-Brunswick est un chef de file international en matière d'inclusion scolaire. Les enfants au premier plan vise à ce que notre système éducatif réponde aux besoins de tous les élèves.
6. Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu	Les enfants au premier plan reconnaît que la réussite scolaire est étroitement liée à l'établissement de nouveaux liens entre l'école et son milieu. La création d'écoles communautaires jette les bases pour favoriser une participation accrue des collectivités, du secteur bénévole et du secteur privé à l'éducation de nos enfants.
7. Développer une forte identité culturelle et linguistique	Les enfants au premier plan reconnaît l'importance de célébrer, conserver et promouvoir la langue et la culture de chaque communauté linguistique officielle. Nous devons aussi améliorer les compétences en langue seconde des élèves dans les deux secteurs linguistiques. Les priorités relatives à l'éducation des élèves des Premières Nations et l'appui aux nouveaux immigrants constituent d'autres éléments fondamentaux de notre plan.
8. Créer des milieux scolaires sains et sécuritaires	Les enfants au premier plan renferme des mesures précises pour faire de nos écoles des milieux sains et sécuritaires pour les élèves, le personnel scolaire et les collectivités.

Premier engagement : Bien préparer l'enfant à l'école

Beaucoup trop d'enfants arrivant à l'école sont déjà des élèves à risque.

Les capacités langagières d'un enfant d'âge préscolaire représentent un indicateur important de son rendement scolaire futur. Étant donné le taux élevé d'analphabétisme chez les adultes au Nouveau-Brunswick, nous devons trouver et utiliser de nouvelles solutions pour permettre aux parents d'aider leurs enfants à se préparer pour l'entrée à l'école. Un nouveau programme, *Je suis prêt pour l'école*, dont la mise en œuvre est prévue en septembre 2008, contribuera à améliorer la transition à la maternelle. Il comporte un programme d'extension des services de préparation à l'entrée à l'école, des rencontres avec les parents ainsi qu'une évaluation des capacités langagières en bas âge.

Cibles

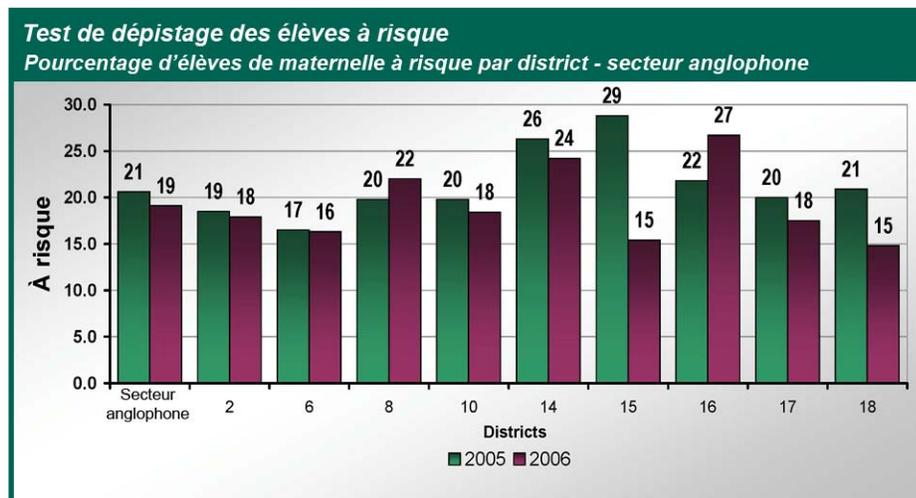
- Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.
- Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.
- 90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme *Je suis prêt pour l'école*.

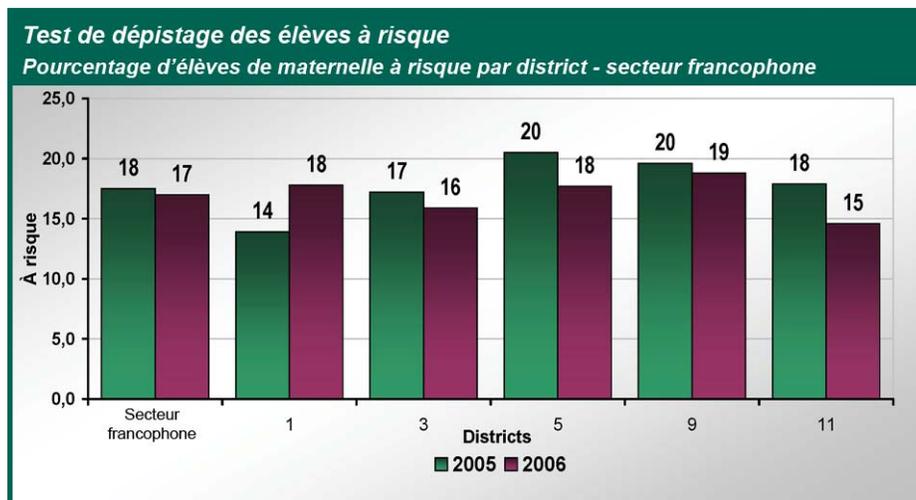
Points de référence

Ce qui est évalué	Cible 2013	2005-2006	2006-2007	
Les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.*	100 %	20,6 % à risque	19,1 % à risque	Anglophone
		17,5 % à risque	17,0 % à risque	Francophone
Les élèves qui ont des besoins particuliers disposent d'un plan d'intervention avant leur entrée en maternelle.	80 %	**	**	Anglophone Francophone
Parents participant au programme <i>Je suis prêt pour l'école</i> .	90 %	**	**	Anglophone Francophone

*Évalué par l'Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire, qui utilise une série d'échelles de 5 points pour quantifier les habiletés et les caractéristiques ayant un lien direct avec la réussite scolaire (capacité d'attention, fluidité verbale, intérêt et participation, capacité de reconnaître les lettres et capacité de reproduire des images et de l'écriture).

**Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008.





Mesures prises

Selon les données actuelles, au Nouveau-Brunswick, un enfant sur six entre à la maternelle sans y être préparé. Ces enfants risquent d'éprouver des difficultés notamment parce que leur capacité d'attention et leurs habiletés langagières sont inférieures à celles des autres enfants. Il s'agit d'un défi important à relever. En aidant plus d'enfants à être prêts pour l'école, nous pouvons les mener vers la réussite scolaire. Par conséquent, depuis la publication du document **Les enfants au premier plan**, nous avons :

- embauché des conseillers en intervention préscolaire dans chaque district scolaire;
- entrepris la mise en œuvre du programme *Je suis prêt pour l'école*;
- remplacé l'Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire avec l'Évaluation de la petite enfance (EPE);
- demandé aux districts scolaires de veiller à ce que le dossier scolaire de l'élève le suive d'école en école afin de garantir une aide et des interventions appropriées en cas de besoin;
- collaboré avec les Services familiaux et communautaires afin d'élaborer un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les indicateurs servant à mesurer le degré de préparation de l'enfant à l'entrée à l'école seront intégrés à ce programme;
- engagé des discussions avec les Premières Nations concernant la stratégie sur l'éducation des élèves des Premières Nations qui est basée sur les travaux du comité consultatif provincial sur l'éducation des Autochtones. Ces discussions portaient sur la préparation de l'enfant à l'entrée à l'école.

Deuxième engagement : Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences

Les notions de base en littératie, numératie et sciences constituent les clés pour apprendre. Les enfants qui ne maîtrisent pas ces notions à la fin de la 5^e année risquent d'éprouver des difficultés tout au long de leur parcours scolaire. Voilà pourquoi nous mettons l'accent sur des interventions en début de scolarité. Les résultats aux examens provinciaux nous fournissent l'information nécessaire pour intervenir rapidement et pour aider les élèves qui en ont besoin.

Cibles (de la 1^{re} à la 5^e année)

- 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.
- 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.

Dans les deux secteurs, des progrès sont accomplis en numératie et en littératie en début de scolarité.

Points de référence - Examens provinciaux (de la 1^{re} à la 5^e année)

Ce qui est évalué	Cible 2013		2005-2006		2006-2007		
	atteignent ou dépassent	dépassent	atteignent ou dépassent	dépassent	atteignent ou dépassent	dépassent	
Lecture en 2 ^e année - Les enfants atteignent/dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	71 %	19 %	72 %	20 %	Anglophone (anglais)
			74 %	22 %	79 %	27 %	Anglophone (immersion en français)
			63 %	17 %	70 %	22 %	Francophone – lecture silencieuse
			58 %	12 %	63 %	14 %	Francophone – lecture à haute voix
Lecture en 4 ^e année – Les enfants atteignent/dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	70 %	11 %	70 %	12 %	Anglophone (anglais)
			63 %	11 %	67 %	12 %	Anglophone (immersion en français)
			-	-	*	*	Francophone
Mathématiques en 3 ^e année – Les enfants atteignent/dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	-	-	*	*	Anglophone
			-	-	*	*	Francophone
Mathématiques en 5 ^e année – Les enfants atteignent/dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	68 %	30 %	67 %	29 %	Anglophone (anglais et immersion en français)
			49 %	6 %	67 %	21 %	Francophone

*Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008.
Les pourcentages en rose indiquent que la cible a été atteinte ou dépassée.

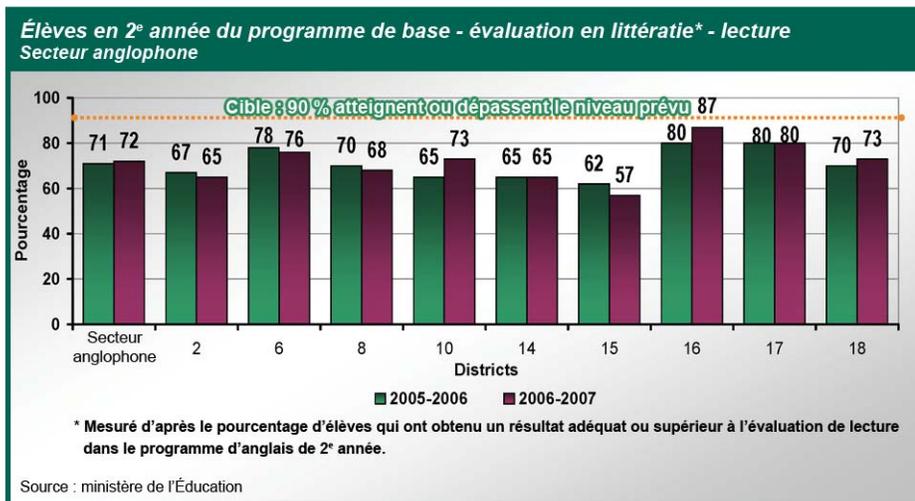
En plus des examens de lecture et de mathématiques cités ci-dessus, les deux secteurs administrent également un certain nombre d'autres examens de la 1^{re} à la 5^e année

Par exemple, un test d'écriture a lieu en 2^e année dans le secteur anglophone. En 2005-2006, 58 % des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 58 %, 4 % l'ont dépassé. En 2006-2007, 57 % des élèves ont atteint le niveau prévu, soit une diminution de un point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Parmi ces 57 %, un peu plus de 6 % l'ont dépassé, ce qui représente une augmentation de deux points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En 2005-2006, dans le programme d'immersion en français, 67 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 67 %, 8 % l'ont dépassé. En 2006-2007, 71 % des élèves ont atteint le niveau prévu, soit une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Parmi les 71 %, un peu plus de 16 % l'ont dépassé, ce qui représente une augmentation de huit points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

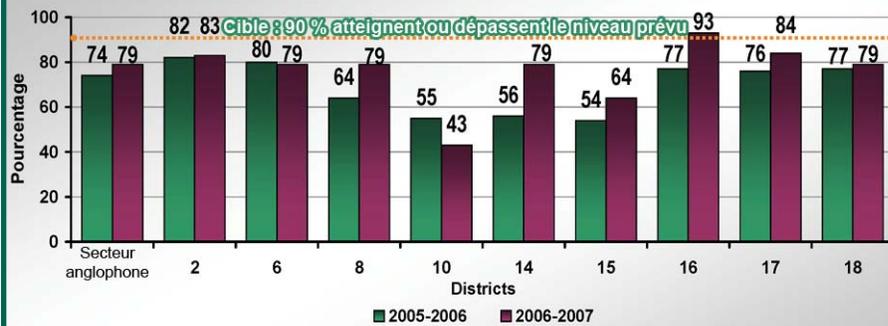
En 4^e année, 37 % des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu au test d'écriture. Parmi ces 37 %, 4 % l'ont dépassé. Dans le programme d'immersion en français, 56 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 56 %, 5 % l'ont dépassé.

Dans le secteur francophone, les élèves sont évalués en sciences en 5^e année. En 2006-2007, 85 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 85 %, 15 % l'ont dépassé.

Bien qu'il soit essentiel de se concentrer sur les bases de la littératie, de la numératie et des sciences en début de scolarité, il est également important que ces domaines soient mis en valeur au cours des années suivantes. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement d'établir un programme d'évaluation provincial visant plusieurs niveaux scolaires afin de savoir si nos enfants acquièrent les compétences nécessaires et afin de nous assurer que nos diplômés savent lire, écrire et compter.



Élèves en 2^e année du programme d'immersion en français - évaluation en littératie* - lecture
Secteur anglophone

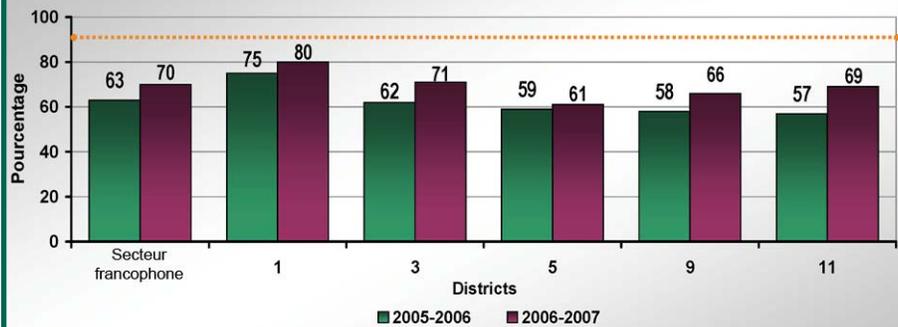


* Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 2^e année.

Source : ministère de l'Éducation

Dans le secteur anglophone, la performance varie d'un district à l'autre pour la littératie en début de scolarité, surtout chez les élèves de l'immersion en français.

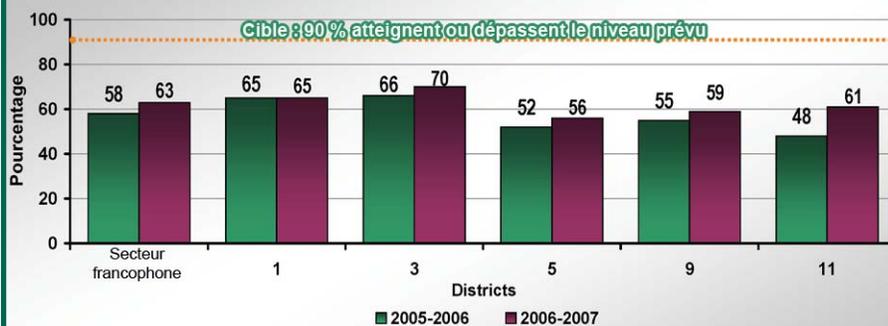
Élèves en 2^e année - évaluation en littératie* - lecture silencieuse
Secteur francophone



* Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture silencieuse de 2^e année.

Source : ministère de l'Éducation

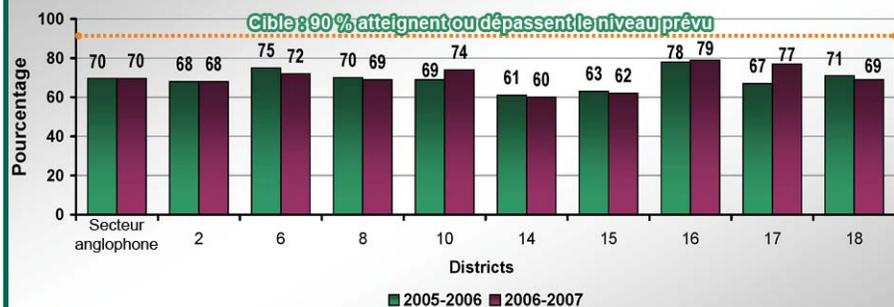
Élèves en 2^e année - évaluation en littératie* - lecture à haute voix
Secteur francophone



* Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture à haute voix de 2^e année.

Source : ministère de l'Éducation

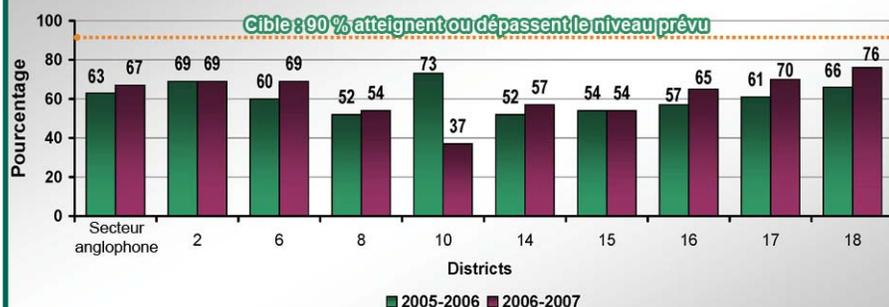
Élèves en 4^e année du programme d'anglais - évaluation en littératie* - lecture
Secteur anglophone



* Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'anglais de 4^e année.

Source : ministère de l'Éducation

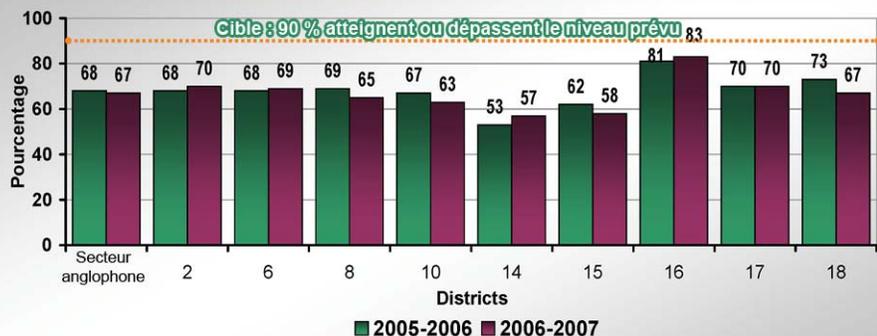
Élèves en 4^e année du programme d'immersion en français - évaluation en littératie* - lecture
Secteur anglophone



* Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 4^e année.

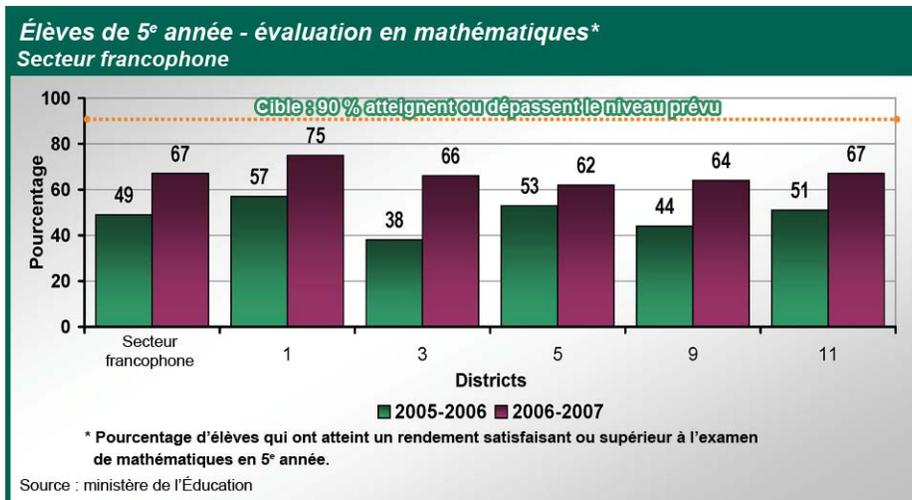
Source : ministère de l'Éducation

Élèves de 5^e année - évaluation en mathématiques*
Secteur anglophone



* Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 5^e année.

Source : ministère de l'Éducation



Cibles (de la 6^e à la 12^e année)

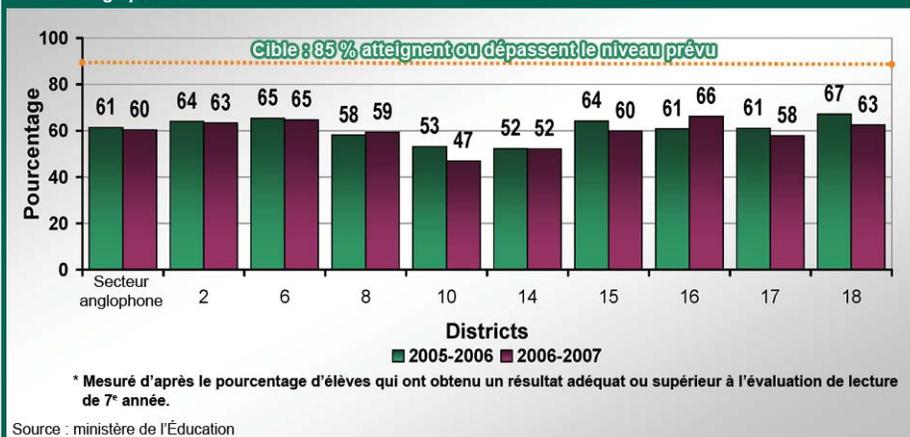
- 85 % des élèves de la 6^e à la 12^e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littérature, numératie et sciences.
- Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.
- Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.

D'après les résultats des examens de la 6^e à la 12^e année, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs fixés.

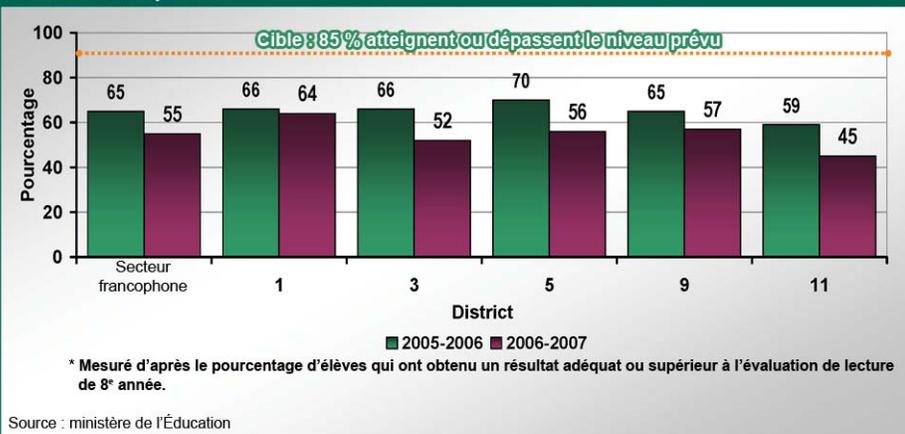
Points de référence - Examens provinciaux (de la 6^e à la 12^e année)

Ce qui est évalué		Cible 2013	2005-2006	2006-2007	
Les enfants atteignent le niveau prévu en littérature.	7 ^e année (lecture) 7 ^e année (écriture)	85 %	61 % 43 %	60 % 43 %	Anglophone (anglais et immersion en français)
	8 ^e année (lecture) 8 ^e année (écriture)		65 % 61 %	55 % 57 %	Francophone
	11 ^e année (lecture) 11 ^e année (écriture)		53 % 57 %	66 % 63 %	Francophone
Les enfants atteignent le niveau prévu en mathématiques.	8 ^e année	85 %	58 %	58 %	Anglophone (anglais et immersion en français)
			61 %	49 %	Francophone
Les enfants atteignent le niveau prévu en sciences.	6 ^e année (projet pilote)	85 %	-	En cours de révision	Anglophone (anglais et immersion en français)

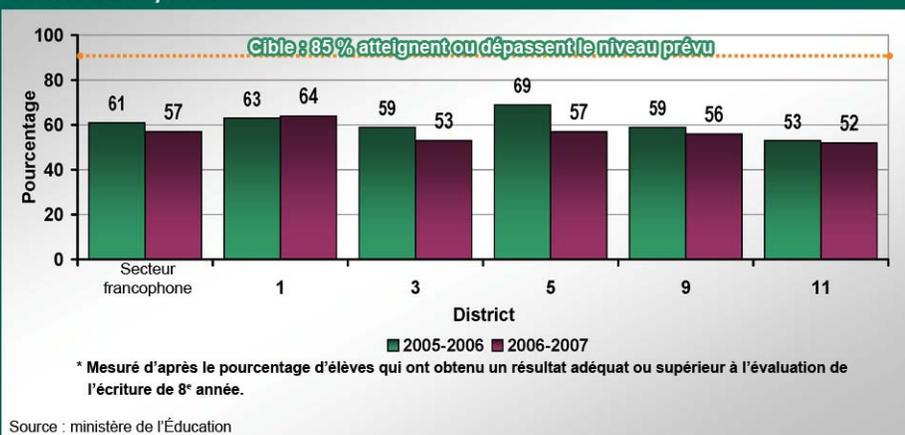
Élèves de 7^e année - évaluation en littératie* - lecture
Secteur anglophone

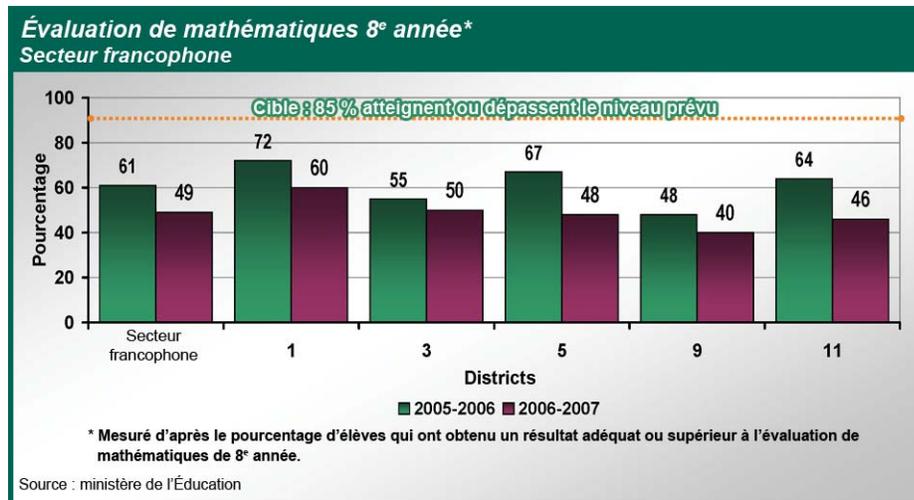


Élèves de 8^e année - évaluation de français* - lecture
Secteur francophone



Élèves de 8^e année - évaluation de français* - écriture
Secteur francophone





Points de référence – Évaluations nationales et internationales (de la 6^e à la 12^e année)

Le Programme pancanadien d'évaluation a remplacé le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) et sa première évaluation a eu lieu au printemps 2007. Elle a porté sur la lecture, les mathématiques et les sciences. Les résultats de cette évaluation devraient être disponibles au début de l'année prochaine.

En 2004, les résultats des élèves (anglophones et francophones) du Nouveau-Brunswick âgés de 13 et 16 ans à l'évaluation du PIRS ont montré qu'ils avaient des résultats inférieurs à ceux des autres élèves canadiens.

Les examens provinciaux sont importants, car ils nous permettent de mesurer nos progrès d'année en année, mais il est tout aussi important de connaître notre position par rapport aux autres pays. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est un test en littératie, numératie et sciences destiné aux adolescents âgés de 15 ans. Ce test a lieu tous les trois ans et toutes les provinces canadiennes ainsi que 57 pays y ont participé en 2006. En 2000, le Nouveau-Brunswick a obtenu des résultats au-dessus de la moyenne des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), mais s'est classé au 10^e rang canadien. Lors du test de 2003, le Nouveau-Brunswick est arrivé au 9^e rang canadien. En 2006, le Nouveau-Brunswick s'est classé au 10^e rang canadien.

Le Nouveau-Brunswick devra accomplir d'importants progrès pour atteindre ses objectifs relatifs aux évaluations nationales et internationales. Cela est particulièrement vrai pour les élèves francophones.

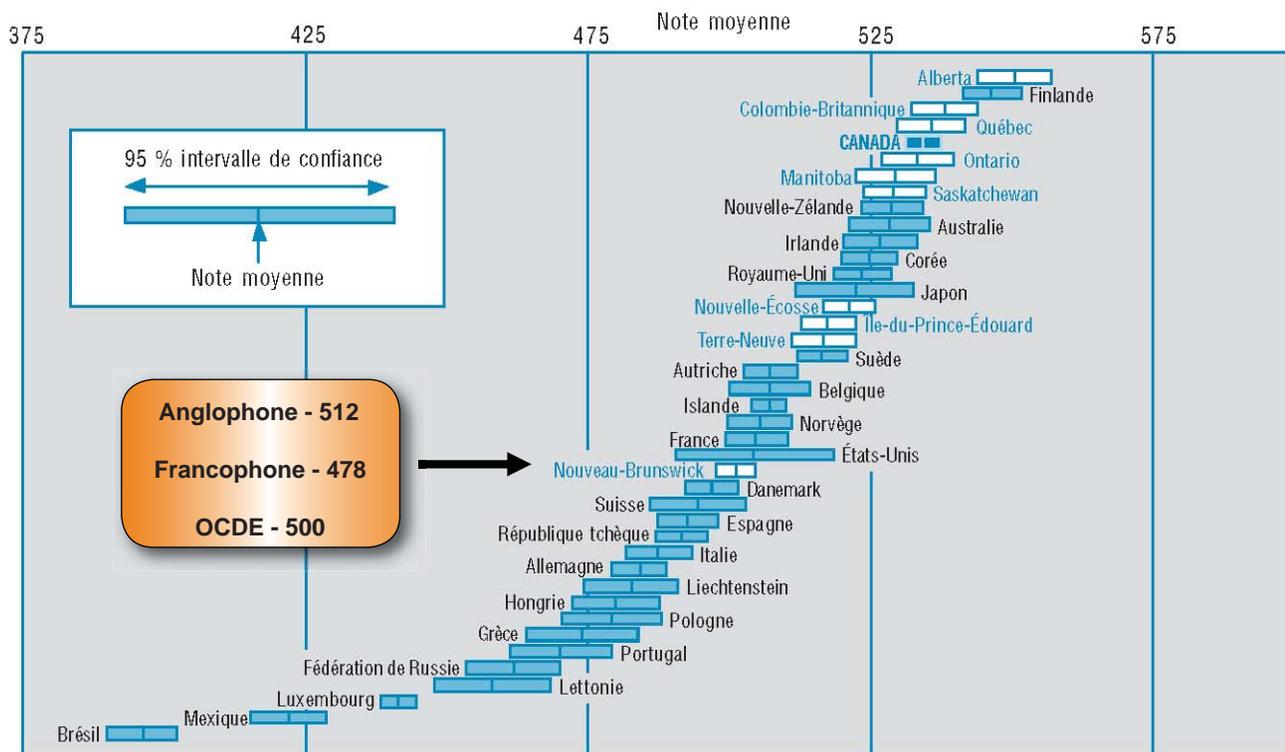
Ce qui est évalué	Cible 2013	Rang	
Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.	Parmi les trois meilleures provinces	Littératie* (2000) – 10 ^e Numératie* (2003) – 9 ^e Science* (2006) – 10 ^e	Province
Les élèves se situant dans la tranche supérieure de 20 % ont des résultats comparables à ceux de leurs pairs d'autres provinces en littératie, numératie et sciences.**	Parmi les trois meilleures provinces	Littératie* (2000) – 10 ^e Numératie* (2003) – 9 ^e Science* (2006) – 10 ^e	Province

*Domaine majeure

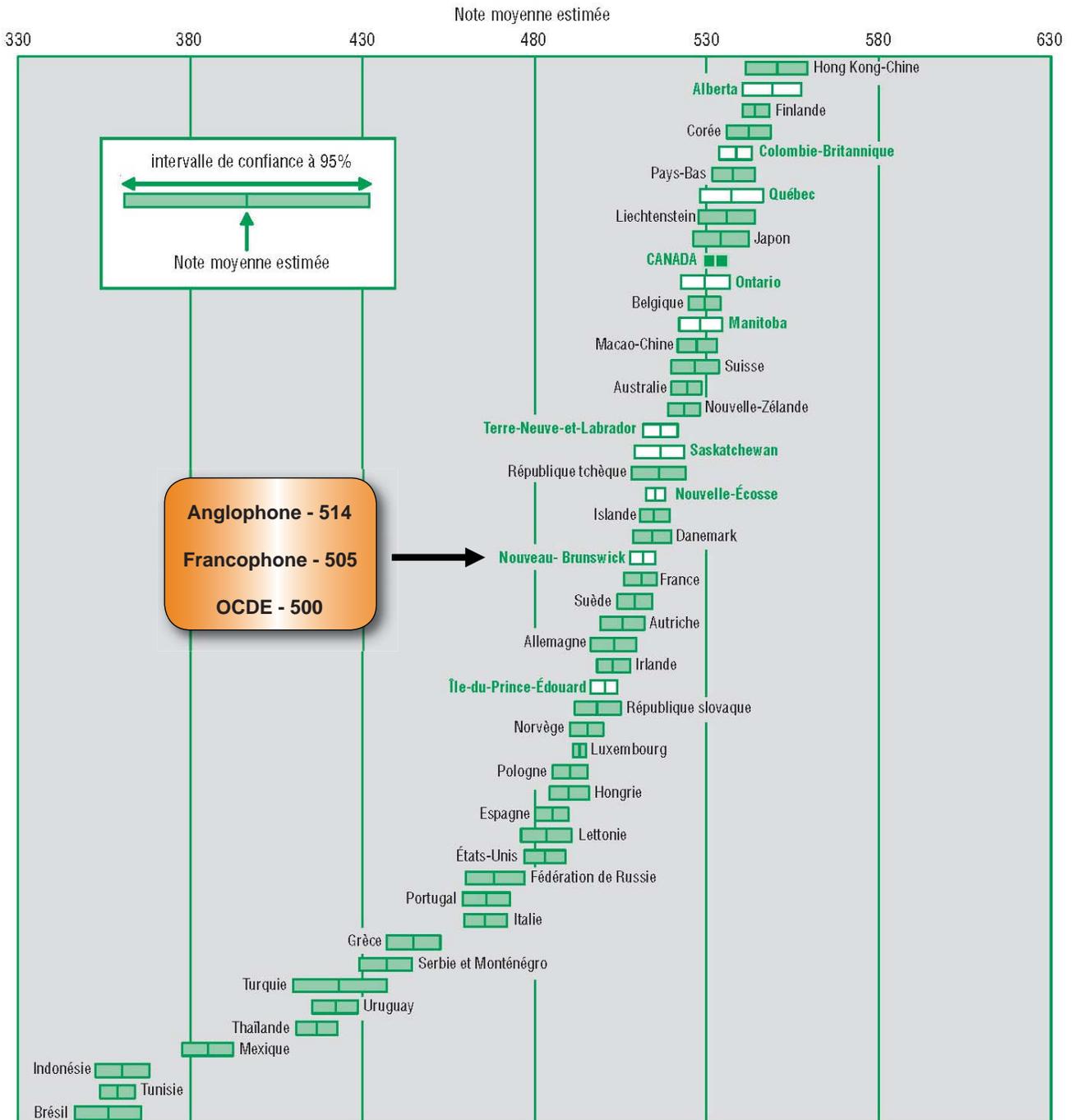
** Le PISA fournit des résultats pour la tranche supérieure de 25 %.

La performance des jeunes du Canada en lecture (2000), en mathématiques (2003) et en sciences (2006) – résultats pour les Canadiens de 15 ans. Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

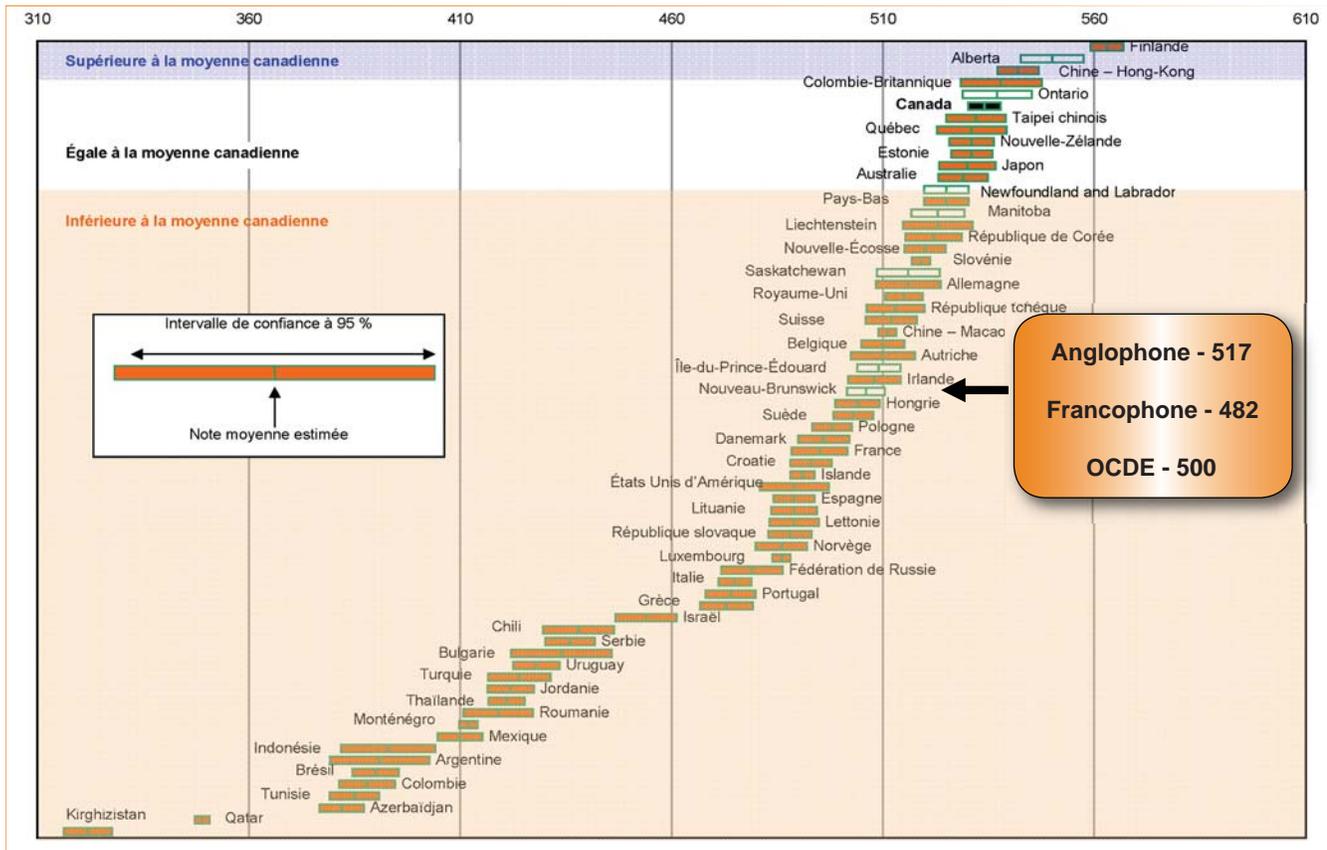
Notes moyennes et intervalles de confiance par province et pays : LECTURE



Notes moyennes estimées et intervalles de confiance des provinces et des pays :
ÉCHELLE GLOBALE DES MATHÉMATIQUES



Notes moyennes et intervalles de confiance des provinces et des pays : ÉCHELLE GLOBALE DES SCIENCES



Mesures prises

Cette année, l'accent a été mis de nouveau sur l'utilisation de l'évaluation provinciale comme moyen de recenser les élèves et les écoles en difficulté et de les aider. En conformité avec la dualité linguistique, les secteurs anglophone et francophone élaborent et administrent leurs propres évaluations. Voici le calendrier actuel, par secteur :

Évaluations – secteur anglophone (2006-2007)	Échéances	Évaluations – secteur francophone (2006-2007)	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> • Maternelle : Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire (Simner) • 2^e année : littératie • 4^e année : littératie • 5^e année : numératie • 6^e année : sciences (projet pilote) • 7^e année : littératie • 8^e année : mathématiques • 9^e année : compétence en anglais • 10^e année : compétence orale en français • 10^e année : littératie en français • 12^e année : compétence orale en français 	<ul style="list-style-type: none"> octobre/novembre juin juin juin juin octobre juin octobre juin avril avril/mai 	<ul style="list-style-type: none"> • Maternelle : Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire (Simner) • 2^e année : littératie • 5^e année : mathématiques • 5^e année : sciences • 8^e année : mathématiques • 8^e année : français • 10^e année : anglais langue seconde • 11^e année : français • 11^e année : mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> janvier mai/juin mai mai mai mai janvier/juin mai/juin janvier/juin

Les deux secteurs s'engagent à assurer la qualité et la pertinence de leurs programmes d'études et d'évaluation. Par conséquent, depuis la publication du document **Les enfants au premier plan**, nous avons :

- créé 40 nouveaux postes de mentor;
- entrepris la mise en œuvre du programme *Je peux apprendre* pour s'assurer que les élèves de la maternelle à la 5^e année acquièrent les connaissances de base en littératie, numératie et sciences;
- mis en œuvre un nouveau plan d'action en mathématiques faisant appel à des mentors (secteur anglophone);
- mis à l'essai une stratégie de perfectionnement professionnel à long terme et offert un financement aux districts afin de soutenir le perfectionnement professionnel en mathématiques et en sciences (dans les deux secteurs);
- mis en place de nouvelles ressources en mathématiques (PRIME et First Steps in Mathematics) en 3^e, 4^e et 5^e années (secteur anglophone);
- planifié une formation en mathématiques à l'intention des enseignants de la 4^e et de la 5^e année (secteur francophone);
- préparé un sondage à l'intention des enseignants du primaire afin de connaître leurs besoins pour de nouvelles ressources pédagogiques en sciences (deux secteurs).

Troisième engagement : Éveiller la passion d'apprendre

Notre système d'éducation a la responsabilité d'aider les jeunes à comprendre le monde qui les entoure et leur rôle en tant que citoyen actif. Nous devons les préparer à un monde du travail où ils devront constamment parfaire leurs connaissances. Nous devons aussi faire en sorte qu'ils trouvent à l'école une matière qui les motivera à réussir.

Environ 50 % des élèves de 12^e année donnent au moins une heure de bénévolat par semaine à leur collectivité et environ 11 % en donnent cinq ou plus par semaine. Parmi les diplômés du secondaire, 87 % des anglophones et 89 % des francophones déclarent avoir l'intention de voter à l'élection d'un conseil étudiant à l'université ou au collège.

Cibles (de la 6^e à la 12^e année)

- 90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.
- Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtiennent un diplôme d'études postsecondaires.
- Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- 90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.

Le Nouveau-Brunswick a dépassé les objectifs pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et la participation aux études postsecondaires. Un autre indicateur clé est l'achèvement des études postsecondaires.

Points de référence

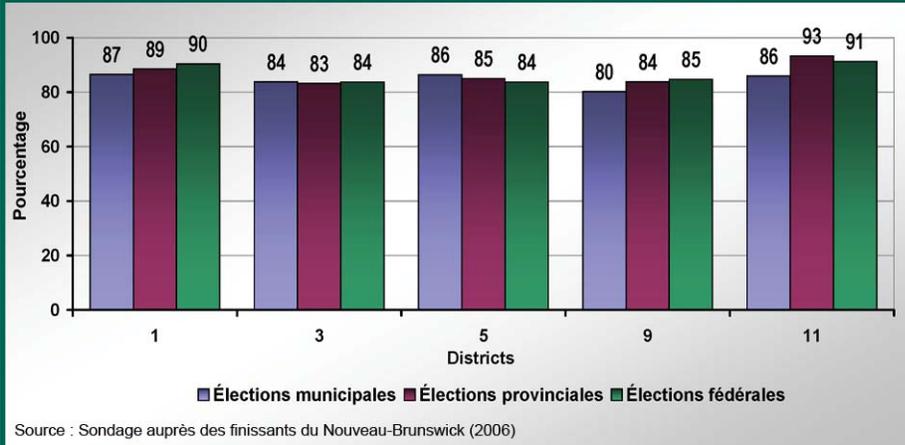
Ce qui est évalué	Cible 2013	2005-2006	2006-2007	
Les diplômés du secondaire ont l'intention de voter (élections fédérales, provinciales et municipales).	90 %	81,2 %*	Résultats disponibles au printemps 2008	Fédéral – anglophone
		81,2 %*		Provincial – anglophone
Les élèves ont l'occasion de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.	90 %	75,5 %*		Municipal – anglophone
		86,8 %*	Résultats disponibles au printemps 2008	Fédéral – francophone
		86,9 %*		Provincial – francophone
		84,8 %*		Municipal – francophone
Les élèves ont l'occasion de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.		-	***	Anglophone
		-	***	Francophone
Fort taux d'obtention du diplôme d'études secondaires.	Parmi les trois meilleures provinces	2 ^e ** (82 %)	-	Province
Fort taux de participation aux études postsecondaires.	Parmi les trois meilleures provinces	3 ^e ** (37,4 %)	-	Province

* Source : Sondage auprès des finissants du Nouveau-Brunswick.

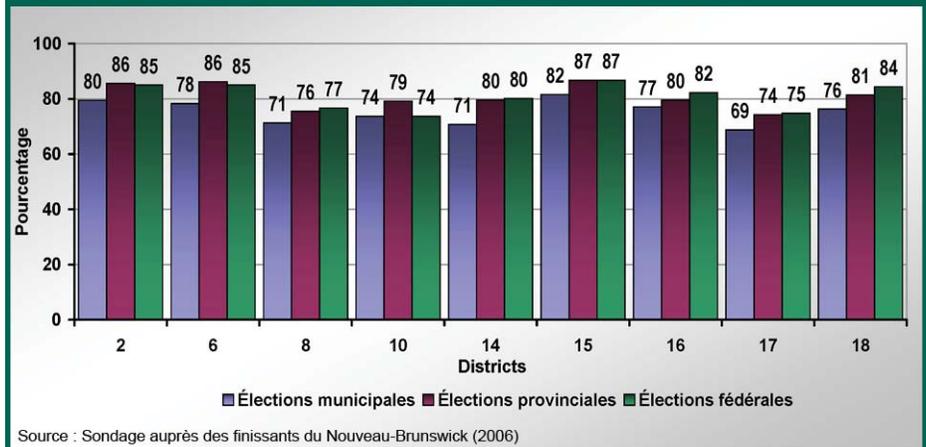
** Source : Statistiques Canada 2002-2003.

*** Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008. Les pourcentages en rose indiquent que la cible a été atteinte ou dépassée.

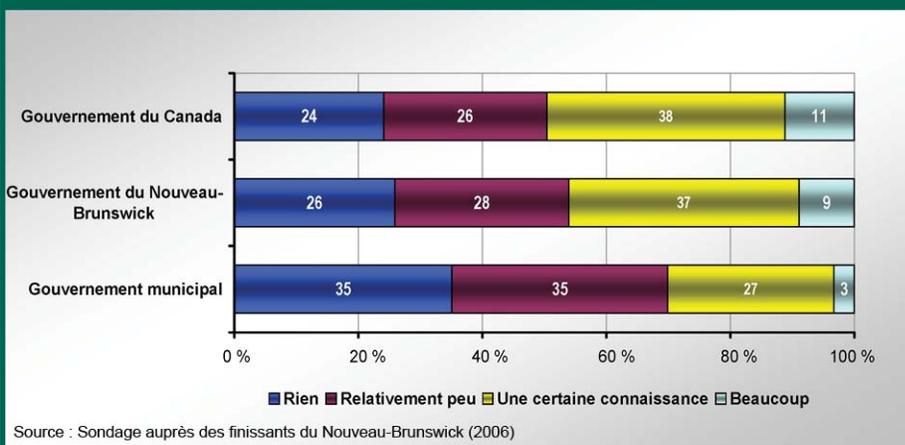
Intention de vote - secteur francophone



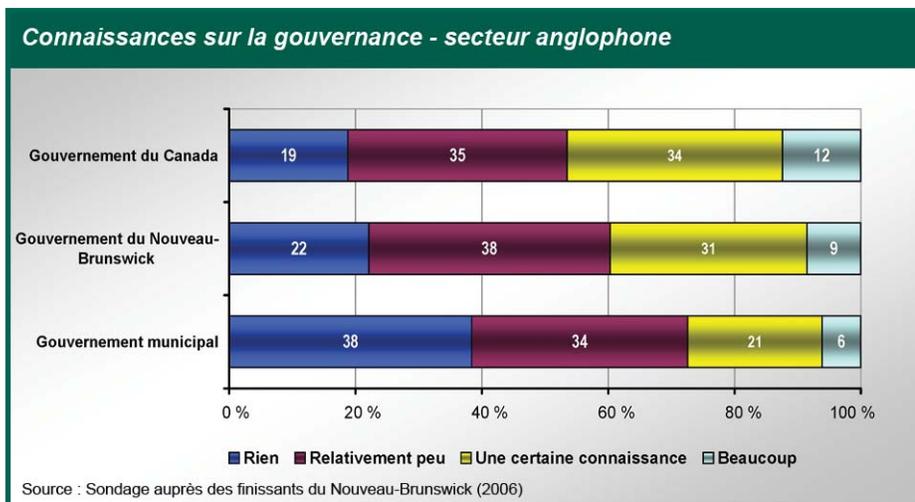
Intention de vote - secteur anglophone



Connaissances sur la gouvernance - secteur francophone

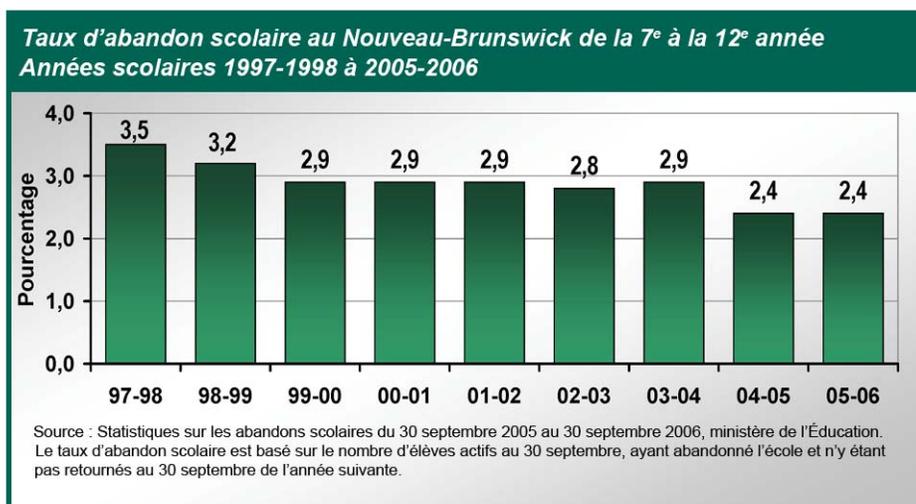


Les résultats du sondage de fin d'études démontrent que nos finissants ont l'intention de voter même s'ils ont une connaissance limitée du rôle des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

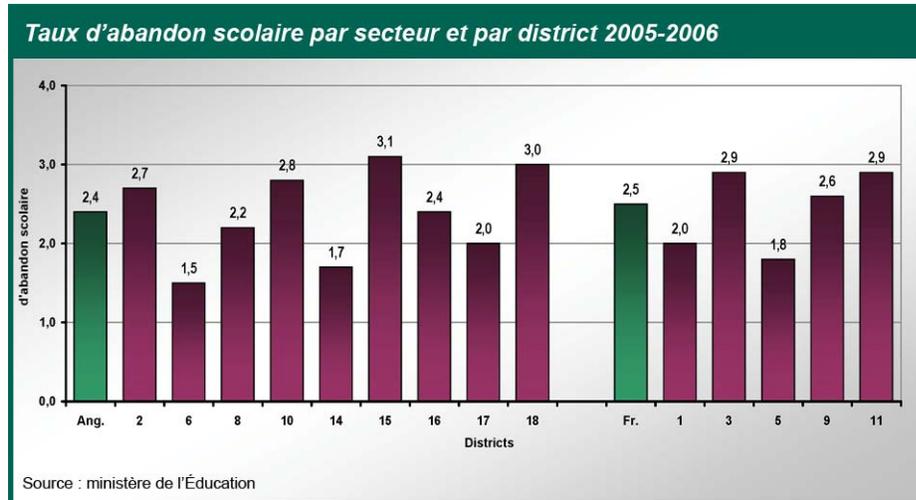


Taux d'abandon scolaire

Lorsque les enfants sont motivés à apprendre, ils risquent moins d'abandonner l'école. Bien que le taux d'abandon scolaire de la 7^e à la 12^e année soit relativement bas et n'atteigne que 2,4 % en 2005-2006 au Nouveau-Brunswick, cela signifie tout de même qu'environ 1 400 élèves quittent l'école chaque année sans diplôme. Le taux d'abandon scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles, avec respectivement 2,9 % et 1,9 %, et il est encore plus élevé chez les élèves des Premières Nations inscrits dans une école publique (environ 8 %).



Le Nouveau-Brunswick a enregistré l'un des plus bas taux d'abandon scolaire au pays. Ce taux varie d'un district à l'autre.



Mesures prises

Chaque enfant a des forces et des talents qui lui permettront de se réaliser. Si l'école ne les reconnaît pas, l'enfant risque de perdre le goût d'apprendre. Par conséquent, nous devons aider chaque élève à exploiter ses forces et à trouver un domaine qui le passionne. À cet égard, depuis la publication du document **Les enfants au premier plan**, nous avons :

- entrepris l'élaboration d'un programme d'orientation scolaire fondé sur les forces des élèves;
- maintenu 70 cours en ligne de niveau secondaire (anglophone : 47 ; francophone : 23);
- entamé une recherche et engagé des discussions sur une politique pour les petites écoles et les écoles rurales. Cette politique sera liée à la politique sur les écoles communautaires;
- créé l'initiative *J'élargis mes horizons* pour accroître les possibilités d'apprentissage dans les domaines des métiers et des arts;
- offert aux élèves la possibilité de suivre une douzaine de cours donnés à deux campus de l'Université de Moncton. Ces cours donnent droit à des crédits pour le diplôme d'études secondaires (secteur francophone);
- créé le Groupe d'étude du ministre sur l'éducation à la citoyenneté (secteur anglophone).

Quatrième engagement : Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement

Nos enseignants sont des professionnels qui méritent d'avoir les occasions et les outils pour faire preuve de créativité et d'innovation dans leur pédagogie. Lorsque des projets novateurs sont financés et évalués, nous devons veiller à ce que les plus réussis soient partagés et reproduits à l'échelle de la province.

Cibles (de la 6^e à la 12^e année)

- 90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.
- Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du *Fonds d'innovation en apprentissage* (FIA) ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.

Les enseignants et les écoles ont besoin de soutien pour accélérer la mise en œuvre de pratiques novatrices.

Points de référence

Ce qui est évalué	Cible 2013	Année	
Les enseignants réussissent à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.	90 %	*	Anglophone
		*	Francophone
		*	Province
Les projets du FIA ont des effets positifs sur les écoles.	Pourcentage en croissance	*	Anglophone
		*	Francophone
		*	Province

* Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008.

Dans le monde d'aujourd'hui, riche en technologies, les ordinateurs sont un outil important, aussi bien pour les enseignants que pour leurs élèves. Cela est particulièrement vrai lorsque leur utilisation est entièrement intégrée au programme d'études et sert à promouvoir une approche pédagogique axée sur l'élève. Dans notre prochaine enquête auprès des enseignants, nous leur demanderons à quel point ils ont réussi à intégrer les technologies au processus d'enseignement et d'apprentissage.

L'an prochain, nous commencerons à demander aux directeurs d'école quels effets ont les projets financés par le *Fonds d'innovation en apprentissage*, un an après sa mise en œuvre.

Les résultats du Sondage auprès des finissants du Nouveau-Brunswick (2006) démontrent que les élèves francophones étaient satisfaits quant à leur aptitude à utiliser un ordinateur efficacement. Cependant, 36 % des répondants n'étaient pas satisfaits des occasions offertes par l'école d'améliorer leurs connaissances en informatique et 35 % n'étaient pas satisfaits du choix de cours en ligne offerts à leur école. Près de 35 % des répondants ont suivi un cours en ligne pendant le secondaire et la moitié de ces élèves ont indiqué qu'ils en étaient satisfaits.

Pour leur part, les finissants anglophones étaient satisfaits quant à leur aptitude à utiliser un ordinateur efficacement. Cependant, 25 % des répondants n'étaient pas satisfaits des occasions offertes par l'école d'améliorer leurs connaissances en informatique et 30 % n'étaient pas satisfaits du choix de cours en ligne offerts à leur école. Près de 40 % des répondants ont suivi un cours en ligne pendant le secondaire et 63 % de ces élèves ont indiqué qu'ils en étaient satisfaits.

Les finissants francophones qui ont répondu au sondage se sentaient à l'aise d'utiliser l'ordinateur comme outil d'apprentissage. Près de 78 % ont indiqué qu'ils utilisent l'ordinateur à la maison et 60 % l'utilisent à l'école pour fins de recherche et pour des projets scolaires. Cependant, seulement 36 % des répondants ont indiqué que leurs enseignants utilisaient l'ordinateur comme outil d'enseignement.

Quant aux finissants anglophones, ils se sentaient à l'aise d'utiliser l'ordinateur comme outil d'apprentissage. Près de 90 % ont indiqué qu'ils utilisent l'ordinateur à la maison et 79 % l'utilisent à l'école pour fins de recherche et pour des projets scolaires. Cependant, seulement la moitié des répondants ont indiqué que leurs enseignants utilisaient l'ordinateur comme outil d'enseignement.

Fonds d'innovation en apprentissage

Le but du *Fonds d'innovation en apprentissage* est d'appuyer les éducateurs en les aidant financièrement à réaliser des projets novateurs dont les résultats pourront être utilisés par d'autres écoles.

Les enseignants, les districts scolaires ainsi que les écoles du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick peuvent se prévaloir du Fonds. Voici les niveaux de financement des projets :

- Jusqu'à 2 500 \$ par projet. Il s'agit surtout de projets visant une seule salle de classe;
- De 2 500 \$ à 20 000 \$ par projet. Il s'agit de projets auxquels participent plusieurs salles de classe dans une ou plusieurs écoles;
- De 20 000 \$ à 100 000 \$ par projet. Il s'agit de projets auxquels participent plusieurs salles de classe dans plus d'une école ou d'un district.

Mesures prises

Depuis la publication du document *Les enfants au premier plan*, nous avons :

- créé 14 nouveaux postes d'enseignant afin de coordonner les initiatives du *Fonds d'innovation en apprentissage*;
- conçu et mis en œuvre le *Fonds d'innovation en apprentissage*, avec une somme initiale de cinq millions de dollars;
- mis en place un comité de révision des projets soumis au *Fonds d'innovation en apprentissage* (450 ont été reçus jusqu'à présent);
- étendu le projet d'utilisation de l'ordinateur portable à 50 nouvelles salles de classe. Ce projet touche maintenant près de 160 salles de classe et représente un investissement de 7,2 millions de dollars en 2007-2008;
- créé un nouveau centre de ressources virtuelles pour les enseignants.

Cinquième engagement : Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire

L'inclusion scolaire consiste à faire tous les efforts possibles pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves et assurer leur plein développement.

Le rapport MacKay constitue le cadre pour développer un système d'inclusion scolaire plus efficace et qui nous permettra d'aider chaque élève à réaliser son plein potentiel. Notre système scolaire est reconnu à l'échelle nationale et internationale pour son engagement ferme à inclure les élèves ayant des besoins particuliers. De plus, nous avons accompli de grands progrès durant la dernière décennie dans le domaine de l'adaptation scolaire.

Cibles

- 80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures de remédiation sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.
- Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.
- 90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.

Points de référence

Ce qui est évalué	Cible 2013	2005-2006	2006-2007	
Les élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan; des mesures de remédiation sont en place pour ceux qui ne les atteignent pas.	80/20 %	-	*	Anglophone
		-	*	Francophone
Les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel à l'école.	Pourcentage en croissance	-	*	Anglophone
		-	*	Francophone
Les élèves et les parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.	90 % (parents)	-	*	Anglophone
		-	*	Francophone
	90 % (élèves)	74 %**	78 %**	Anglophone
		83 %**	86 %**	Francophone

* Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008.

** Sondage auprès des finissants du Nouveau-Brunswick.

Mesures prises

Depuis la publication du document ***Les enfants au premier plan***, nous avons :

- créé 168 nouveaux postes d'enseignant afin de réduire de un le nombre maximal d'élèves par salle de classe à tous les niveaux;
- créé 50 nouveaux postes d'enseignant-ressource en réponse aux recommandations du rapport MacKay de réduire le ratio (1:200);
- donné une formation en autisme à cent membres du personnel scolaire. Quatre cents personnes suivront cette formation;
- entrepris l'élaboration d'une stratégie pour les enfants autistes;
- travaillé avec le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire afin d'établir l'ordre de priorité pour la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay;
- entrepris l'élaboration de la Stratégie provinciale sur les troubles d'apprentissage;
- communiqué à la Commission des droits de la personne nos commentaires concernant ses lignes directrices en matière d'accommodement raisonnable et de contrainte excessive.

Sixième engagement : Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu

L'esprit de solidarité qui règne dans les collectivités du Nouveau-Brunswick est une des forces de notre province. Si nous parvenons à rallier les collectivités pour soutenir leurs écoles et, à leur tour, à encourager les écoles à ouvrir davantage leurs portes à la collectivité, nos enfants en bénéficieront.

Cible

- Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.

Les districts se sont engagés à examiner les modèles d'écoles communautaires afin d'appuyer l'apprentissage et la réussite des élèves.

Point de référence

Ce qui est évalué	Cible		2007-2008	
	Phase 1	Phase 2		
Les écoles communautaires reçoivent l'appui du milieu et du secteur privé.	30	45	11	Anglophone
			11	Francophone
			22	Province

Notre expérience dans la mise à l'essai du concept d'école communautaire nous permet maintenant d'élaborer une stratégie qui favorisera l'adoption de ce concept partout au Nouveau-Brunswick, et ce, grâce à l'appui des collectivités et du secteur privé.

Mesures prises

Depuis la publication du document *Les enfants au premier plan*, nous avons :

- créé 30 nouveaux postes d'enseignant afin de coordonner les initiatives relatives aux écoles communautaires dans les districts;
- choisi 11 écoles francophones et 11 anglophones qui seront désignées comme écoles communautaires à partir de 2007-2008;
- travaillé avec les districts afin de mettre en œuvre le projet pilote sur les écoles communautaires;
- entamé des discussions avec d'autres ministères du gouvernement provincial afin de fournir des services communautaires pertinents par l'intermédiaire des écoles communautaires;
- commencé à étudier des accords avec des organisations communautaires et avec le secteur privé afin d'accroître les possibilités d'apprentissage dans les écoles, incluant le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick.

Septième engagement : Développer une forte identité culturelle et linguistique

Une forte identité francophone

Les communautés francophones doivent relever des défis particuliers afin de préserver leur langue et leur culture. Au sein du secteur francophone, l'école joue un rôle essentiel pour aider les élèves à développer une forte identité culturelle et linguistique. Des sondages menés au sein du secteur francophone en 2005 et 2006 indiquent que 77 % des élèves parlent français entre eux à l'école.

Il est important d'encourager les élèves francophones à apprécier leur culture unique, leur langue et leur identité francophone.

Pour le secteur francophone, il est particulièrement important que les élèves maîtrisent bien leur langue et qu'ils développent un sens aigu de leur identité culturelle.

Langue seconde

La dualité au sein du système éducatif permet à nos enfants de conserver leur propre culture et leur propre langue tout en leur permettant de bien connaître l'autre communauté linguistique. De même, la croissance et le développement économique du Nouveau-Brunswick sont fortement influencés par notre capacité à tirer profit de cet atout qu'est notre bilinguisme.

Notre priorité est de nous assurer que les élèves acquièrent de fortes compétences dans leur première langue officielle. Toutefois, puisque notre province est bilingue, il est aussi important que les élèves puissent s'exprimer efficacement dans leur seconde langue officielle. Les deux secteurs doivent prendre des mesures pour améliorer l'apprentissage de la langue seconde.



Cible

- 70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.

Des changements importants doivent être apportés aux programmes de langue seconde.

Point de référence

Ce qui est évalué	Cible 2013	2005-2006	2006-2007	
Les élèves s'expriment efficacement dans leur 2 ^e langue officielle.*	70 %	0,4 %**	s.o.	Anglophone (anglais)
		87 %**	s.o.	Anglophone (immersion en français)
		34 %**	s.o.	Anglophone
		60 %***	62 %***	Francophone

* L'atteinte d'un niveau intermédiaire en compétence orale signifie que la personne s'exprime efficacement dans sa deuxième langue.

** Résultats en 10^e année - échantillon. Les élèves sont évalués tous les deux ans.

*** Résultats en 10^e année.

Les pourcentages en rose indiquent que la cible a été dépassée.

Améliorer l'éducation des élèves des Premières Nations

Nos statistiques indiquent qu'une grande partie des élèves des Premières Nations éprouvent des difficultés aux examens provinciaux. Avec l'accroissement continu de la population des Premières Nations, nous devons concentrer nos efforts pour répondre aux besoins précis de ces enfants au sein du système scolaire.

Cible

- Les élèves des Premières Nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.

Des mesures doivent être prises pour améliorer le rendement des élèves des Premières Nations.

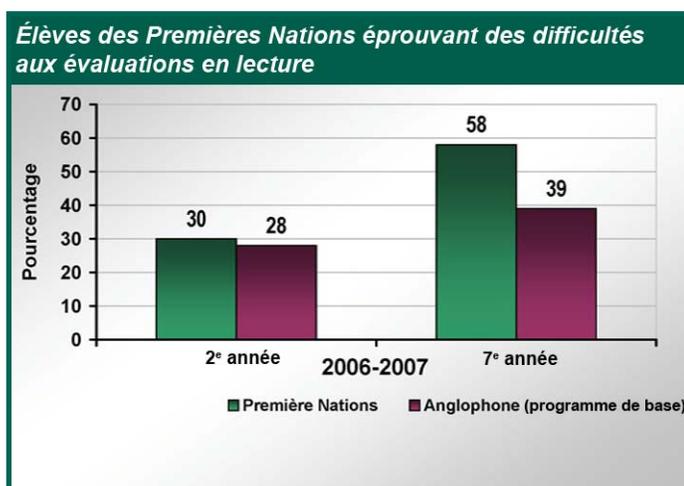
Point de référence

Ce qui est évalué	Cible 2013	2006-2007	
Les élèves des Premières Nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.	Comparable aux autres élèves	Difficultés en : lecture 2 ^e année - Première Nations : 30 % 2 ^e année - Anglophone : 28 % 7 ^e année - Première Nations : 58 % 7 ^e année - Anglophone : 39 %	Anglophone (anglais)*

* Un nombre minime d'élèves des Premières Nations fréquentent les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Trente pour cent des élèves des Premières Nations qui fréquentent l'école publique ont éprouvé des difficultés à l'évaluation de lecture en 2^e année comparé à 28 % des élèves anglophones du programme d'anglais. De plus, 50 % des élèves des Premières Nations ont éprouvé des difficultés à l'évaluation d'écriture comparé à 42 % des autres élèves.

Cinquante-huit pour cent des élèves des Premières Nations qui fréquentent l'école publique ont éprouvé des difficultés à l'évaluation de lecture en 7^e année comparé à 39 % des élèves anglophones du programme d'anglais. De plus, 66 % des élèves des Premières Nations ont éprouvé des difficultés à l'évaluation d'écriture comparé à 57 % des autres élèves.



Mesures prises

Depuis la publication du document **Les enfants au premier plan**, nous avons :

- pris la responsabilité d'élaborer, de produire et de distribuer une trousse du passeur culturel, réunissant les informations, les outils et les ressources à l'intention des directeurs des écoles francophones. Cette trousse a pour but d'enrichir l'environnement culturel des écoles francophones en milieu minoritaire au Canada. Le projet est une initiative conjointe de la Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (FCDEF), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick;
- fourni des services de francisation à 696 élèves en 2006-2007;
- nommé deux commissaires pour examiner la question de l'enseignement du français langue seconde. Un rapport sera remis au début de 2008;
- avons apporté un soutien à la Semaine du patrimoine 2007 (« Nos droits, nos libertés ~ notre patrimoine - Our Rights, Our Freedoms ~ Our Heritage »), qui a touché 233 écoles, 100 collectivités et 62 000 élèves;
- mis à l'essai de nouvelles ressources en français langue seconde (secteur anglophone – 9^e et 10^e années);
- mis à l'essai un projet pilote d'anglais langue seconde intensif dans le district scolaire 9;
- lancé un nouveau programme d'anglais langue seconde en 12^e année (secteur francophone);
- élaboré une stratégie provinciale sur l'éducation des élèves des Premières Nations.

Huitième engagement : Créer des milieux sains et sécuritaires

Nous voulons que les élèves et les enseignants apprennent et travaillent dans un milieu sain et sécuritaire. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens d'encourager les élèves à adopter des modes de vie plus actifs et plus sains, prendre des mesures afin de prévenir l'intimidation, la discrimination et la violence, et investir dans nos écoles pour en faire des milieux d'apprentissage et de travail plus sécuritaires.

Il se peut que nos enfants aient une espérance de vie inférieure à la nôtre.

Cibles

- Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.
- Un pourcentage croissant des élèves de la 6^e à la 12^e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.

Le sentiment de sécurité et de bien-être est une condition préalable à l'apprentissage chez les enfants.

Points de référence

Ce qui est évalué		Cible 2013	2006-2007		
Les enfants et les jeunes sont suffisamment actifs pour une croissance et un développement optimaux.		Pourcentage en croissance (10 %)	**		Anglophone
			**		Francophone
			46 %*		Province
Les élèves se sentent en sécurité.	Les élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année déclarent qu'ils se sentent en sécurité à l'école.	Pourcentage en croissance	82,3 %***		Anglophone
			86,9 %***		Francophone
			83,6 %***		Province
	Les élèves ayant des besoins particuliers se sentent en sécurité.	Comparable aux autres élèves	**		Anglophone
			**		Francophone
	Les comportements agressifs (intimidation) diminuent.	Pourcentage en diminution	**		Anglophone
**			Francophone		
Les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes.		100 %	Plans d'intervention en cas d'urgence	Procédures de verrouillage des portes	Anglophone Francophone
			100 %	100 %	
			84 %	89 %	

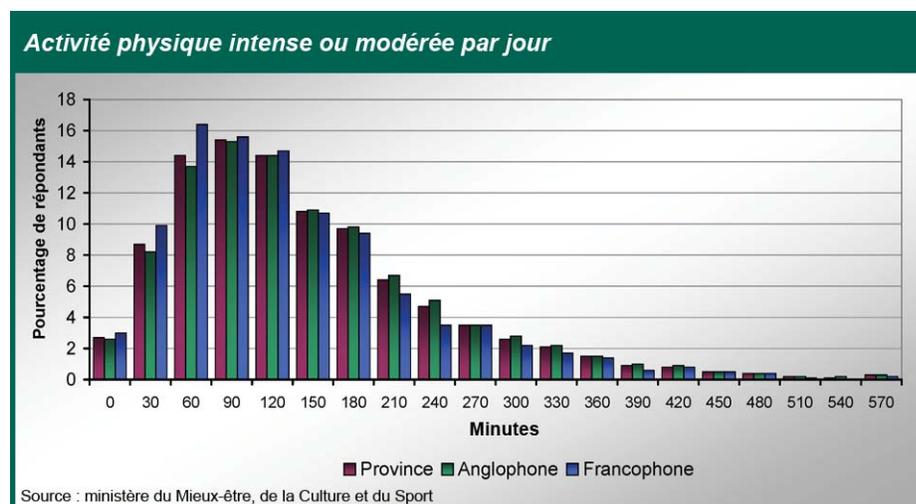
*Données provenant de l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie, Sondage indicateur de l'activité physique - 2001.

** Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007-2008.

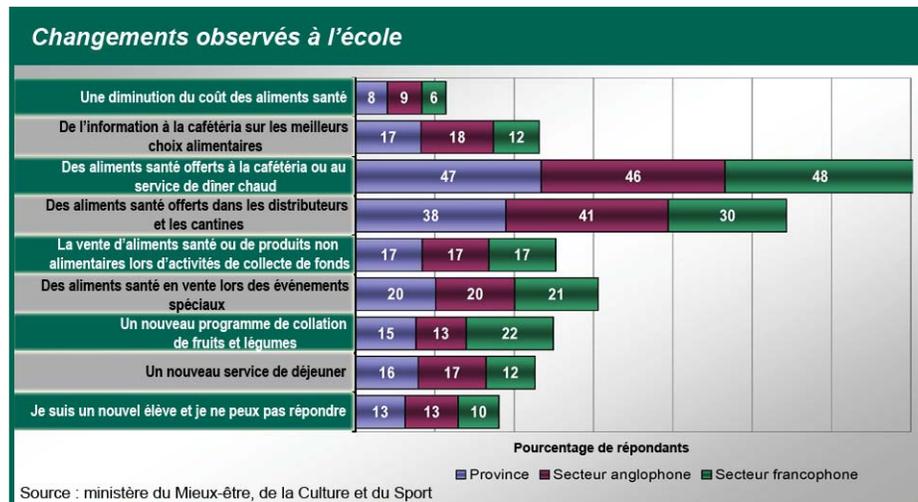
*** Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick 2006-2007 (ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport).

Le Guide d'activité physique du Canada recommande que les enfants et les jeunes du pays augmentent le temps qu'ils consacrent à des activités physiques vigoureuses ou modérées pour atteindre un minimum de 90 minutes par jour. Il recommande aussi de diminuer de 90 minutes par jour le temps consacré à des activités sédentaires.

Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick (2006-2007) offre un aperçu des perceptions des élèves concernant leur propre niveau d'activité physique et leurs habitudes sédentaires. D'après le sondage, près de 3 % des élèves n'avaient pas fait d'activité physique durant la semaine précédente, environ 40 % des élèves avaient fait moins de 90 minutes d'activité physique par jour et 60 % des élèves semblaient avoir satisfait ou dépassé l'exigence minimale de 90 minutes d'activité physique par jour. Enfin, environ 58 % des élèves avaient consacré de une à trois heures par jour à des activités sédentaires et 28 % des élèves avaient consacré plus de trois heures par jour à des activités sédentaires.



Le Guide alimentaire canadien recommande aux jeunes de consommer de 6 à 8 portions de fruits et légumes par jour. D'après le sondage sur le mieux-être des élèves, la plupart des élèves ont déclaré avoir mangé seulement une portion de fruits et légumes ou de jus de fruit la journée précédente. Sur une note plus positive, on mentionne que de nombreuses écoles au Nouveau-Brunswick ont commencé à offrir des programmes pour améliorer l'accès à des aliments sains à l'école. Les élèves ont remarqué des changements à la cafétéria de l'école et en ce qui a trait aux dîners chauds, aux distributeurs automatiques et aux cantines. Des changements ont aussi été notés en ce qui concerne la nourriture vendue pour la collecte de fonds.



Mesures prises

Nous savons que l'inactivité augmente au fur et à mesure que les enfants grandissent. De plus les adolescents, plus particulièrement les jeunes filles, sont aujourd'hui moins actifs, ce qui peut causer des problèmes d'obésité et de dépression ainsi qu'une faible estime de soi. Nous savons également que l'intimidation, le harcèlement et la violence sont en croissance dans les écoles. Par conséquent, depuis la publication du document **Les enfants au premier plan** :

- le ministère de l'Éducation a commencé la révision de la politique 703 – *Un milieu propice à l'apprentissage* en vue de mieux aborder les questions d'intimidation et de harcèlement et d'élaborer un code de vie des élèves;
- nous avons produit avec les organismes non gouvernementaux de l'information visant à prévenir la violence dans les fréquentations, la discrimination et l'homophobie;
- nous avons invité les écoles francophones à partager leurs meilleures pratiques en matière de milieu propice à l'apprentissage;
- nous avons entrepris la mise en œuvre d'un plan pour atteindre l'objectif des 150 minutes d'éducation et d'activité physiques de qualité à l'école par semaine (secteur anglophone);
- le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport a élaboré le défi des podomètres dans les écoles afin de favoriser la création d'un environnement actif. Ce programme débutera sous forme de projet pilote en 2007-2008;
- 22 000 enfants et jeunes de la province ont participé au programme du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport intitulé ALLEZ-Y NB! – L'action par le sport, qui vise à offrir des programmes d'initiation au sport aux populations de jeunes sous-représentées;
- le ministère de l'Éducation a appuyé le programme Communautés scolaires en ACTION visant à aider les écoles à adopter, à mettre en œuvre et à maintenir diverses possibilités d'activité physique.

Reddition de comptes

Dans **Les enfants au premier plan**, nous nous sommes engagés à veiller à ce que le système d'éducation du Nouveau-Brunswick soit responsable et transparent envers le public, les parents et les élèves. Ainsi, des cibles et des normes claires doivent être établies et communiquées, notre progrès doit être suivi et les résultats doivent faire l'objet d'un rapport.

Les cibles que nous avons établies dans notre plan d'éducation constituent notre cadre de reddition de comptes. Toutefois, cela ne signifie pas que le Ministère, les districts scolaires et les écoles ne peuvent pas et ne doivent pas faire rapport sur d'autres mesures importantes.

Ce document présente un état de la situation par rapport aux cibles de notre plan pour l'éducation. Il ressort clairement que nous devons travailler avec empressement et rallier tous nos partenaires afin d'améliorer nos résultats. Les prochains rapports présenteront les progrès que nous avons accomplis.

Voici d'autres mesures de reddition de comptes que nous avons prises depuis la publication du document **Les enfants au premier plan** :

- des rencontres individuelles avec les districts scolaires ont été prévues afin d'évaluer les plans éducatifs de district et les rapports de rendement;
- des travaux ont été entrepris avec nos partenaires afin d'élaborer un cadre stratégique d'évaluation qui précise les objectifs, les objets d'évaluation et les moyens;
- nous avons mis la dernière main au rapport sur les résultats du Sondage de fin d'études secondaires. Ce sondage a pour but de connaître les perceptions des élèves concernant leur expérience scolaire. Des données spécifiques pour chaque district seront également distribués;
- un rapport sur le taux d'abandons scolaires a été rendu public;
- un groupe de travail sur les cibles et les rapports a été établi. Il est formé de représentants du Ministère et des districts.

Un regard vers l'avenir

Les enfants au premier plan fournit une orientation claire pour réaliser l'objectif de faire de notre système scolaire le meilleur au pays. Une province autosuffisante n'en accepterait pas moins.

Pour atteindre cet objectif, nous devons notamment connaître l'état de notre système scolaire. Il s'agit d'une étape essentielle si nous désirons tirer profit de nos forces et relever les défis avant qu'ils ne se transforment en obstacles.

Voilà pourquoi nous avons élaboré ce document qui nous fournit un portrait de la situation. Les 23 cibles dont il est question dans ce document constituent les indicateurs clés sur lesquels nous devons concentrer nos énergies pour améliorer en profondeur notre système éducatif d'ici 2013.

Un rapport de progrès sera publié chaque année à l'automne pour faire état des progrès accomplis par rapport aux mesures et aux indicateurs clés contenus dans **Les enfants au premier plan**. Parmi ces mesures, il faut noter le lancement de l'initiative *Je suis prêt pour l'école* destinée à préparer les enfants et leur famille à l'entrée à l'école; la mise en œuvre de l'initiative *Je peux apprendre* pour que les élèves acquièrent les connaissances de base en littératie, en numératie et en sciences avant la fin de la 5^e année; le lancement de projets d'écoles communautaires afin d'appuyer l'apprentissage des élèves dans différentes localités de la province; et l'établissement du *Fonds d'innovation en apprentissage* permettant la réalisation, partout dans la province, de projets novateurs dirigés par des enseignants.

En faisant rapport régulièrement, tous nos partenaires sont appelés à rendre des comptes et à se concentrer sur les progrès à réaliser au sein du système scolaire.

À mesure que les élèves de la province passent par les trois étapes fondamentales de leur parcours scolaire, il importe de se rappeler les trois buts fondamentaux énoncés dans **Les enfants au premier plan** :

1. Au moment où ils entreront en maternelle, nos enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire.
2. À la fin de la 5^e année, nos enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques.
3. Avant la fin de leurs études secondaires, nos enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

Voilà comment nous mesurerons notre succès. Les cibles sont ambitieuses, les défis intimidants, mais le potentiel à exploiter est illimité. Notre rôle, c'est d'inspirer les élèves d'aujourd'hui à faire du Nouveau-Brunswick une province autosuffisante demain.

**L'état de la situation - Points de référence pour les cibles du plan pour l'éducation
Les enfants au premier plan** se trouve sur le site Web du ministère de l'Éducation
à l'adresse : www.gnb.ca/0000/index-f.asp (cliquez sur **Les enfants au premier plan**).

Nous aimerions recevoir vos commentaires au sujet du présent rapport.

**L'état de la situation - Points de référence pour les cibles
du plan pour l'éducation Les enfants au premier plan**

Envoyez-nous un courriel en visitant le site Web suivant :

<http://www.gnb.ca/include/0000/include/sendmail-f.asp>

Ou écrivez-nous à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Place 2000, 250, rue King
Fredericton, NB E3B 9M9

This document is also available in English.



Ressources

Rapport annuel du ministère de l'Éducation

Site Web du ministère de l'Éducation

<http://www.gnb.ca/0000/pub-f.asp>

Pour de plus amples renseignements concernant l'évaluation, consultez le site suivant :

Site Web du ministère de l'Éducation

<http://www.gnb.ca/0000/francophone-f>, cliquez sur **Mesure et évaluation**.

Bulletin – Districts scolaires francophones

Site Web du ministère de l'Éducation

www.gnb.ca/0000/francophone-f.asp – cliquez sur **Mesure et évaluation**, puis cliquez sur Résultats aux examens provinciaux.

Pour de plus amples renseignements sur l'école et le district scolaire de votre enfant, veuillez consulter les sites suivants :

Sites Web des districts scolaires francophones :

District 1 – Dieppe :	http://www.district1.nbed.nb.ca/
District 3 – Edmundston :	http://www.district3.nbed.nb.ca/
District 5 – Campbellton :	http://www.district5.nbed.nb.ca/
District 9 – Tracadie-Sheila :	http://www.district9.nbed.nb.ca/
District 11 – Richibouctou :	http://www.district11.nbed.nb.ca/